



Renseignement sur mes droits du locataires

Par **toto1962**, le **30/08/2011** à **13:20**

Bonjour

Voila en mars j'ai louer une maison avec des dépendances attenantes plus un jardin (bail bien noté maison Type 3) Je viens d'apprendre que le propriétaire fait des devis pour créer un studio dans les combles juste au dessus de la maison . Mes questions en a t'il le droit si oui puis je lui demandé une ristourne sur le loyer , ou puis je lui donner mon préavis sans les trois mois ; J'attends donc une aide de votre part.

Mr DEBELLEIX

Par **Domil**, le **30/08/2011** à **13:37**

Si le bail mentionne les combles comme faisant partie du bien loué, vous interdisez au bailleur de faire des travaux, vous êtes chez vous, il n'a pas le droit d'y pénétrer